

FR

FR

FR



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles,
SEC(2010) xxxx

Copie de courtoisie de la DG ECHO du
document SEC(2010)1428 du
15/11/2010

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

Direction Générale Aide Humanitaire et Protection Civile – ECHO

Stratégie opérationnelle 2011

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. CONTEXTE GENERAL ET PERSPECTIVES POUR 2011	3
2. Priorités horizontales	5
3. Priorités opérationnelles	8
3.1. Priorités reflétées dans le crédit budgétaire.....	8
3.2. Afrique	13
3.3. Moyen-Orient, Caucase et pays méditerranéens	19
3.4. Asie et Pacifique.....	21
3.5. Amérique latine et Caraïbes	23
4. FOURNITURE, COORDINATION ET CONTROLE DE L'AIDE HUMANITAIRE	24
5. CONCLUSION	27

INTRODUCTION

La Direction Générale pour l'Aide Humanitaire et la Protection Civile (DG ECHO) est responsable de la formulation de la politique d'aide humanitaire de l'Union Européenne et du financement de l'aide humanitaire – y compris l'aide alimentaire d'urgence – en faveur des victimes de conflits ou catastrophes, tant d'origine naturelle que d'origine humaine, dans les pays tiers. Son mandat est de sauver et de préserver les vies humaines, réduire ou empêcher la souffrance et sauvegarder l'intégrité et la dignité des personnes touchées par les crises humanitaires. La DG ECHO est non seulement un fournisseur important d'aide humanitaire mais facilite également la coordination avec et parmi les Etats Membres de l'UE sur les efforts en matière d'aide humanitaire et de protection civile au niveau de l'UE.

L'importance de la politique d'aide humanitaire a été reflétée dans la nomination d'un Commissaire consacré uniquement à l'aide humanitaire et à la réponse aux crises au sein de la nouvelle Commission. En conformité avec les affectations de portefeuille du nouveau Collège, les activités de protection civile dans l'union européenne et à l'extérieur ont été transférées à la DG ECHO. L'instrument de protection civile couvre tant les interventions dans les Etats membres que celles dans les pays tiers.

Tandis que ces deux instruments – aide humanitaire et protection civile – sont liés et maintenant sous la responsabilité d'un seul service de la Commission et d'un seul Commissaire, la stratégie annuelle établie en conformité avec l'article 16.1 du règlement du Conseil n° 1257/96 concernant l'aide humanitaire, ne couvre que les opérations d'aide humanitaire. Les activités de protection civile sont décrites dans le programme de travail annuel pour les actions à financer en 2011, conformément à la décision du Conseil n° 2007/162/CE.

1. CONTEXTE GENERAL ET PERSPECTIVES POUR 2011

La stratégie opérationnelle 2011 est présentée dans un **contexte humanitaire global**, marqué par des catastrophes naturelles toujours plus violentes et un rétrécissement croissant de l'espace humanitaire dans de nombreuses zones de crise et de conflit. Les gouvernements et acteurs non gouvernementaux négligent souvent la protection la plus fondamentale conférée en vertu du droit humanitaire international (IHL). En parallèle, les principales catastrophes naturelles de 2010, le séisme en Haïti et les inondations au Pakistan ont frappé quelques unes des populations les plus vulnérables au monde généralement mal préparées à en affronter l'impact. Cette image morose est aggravée par la fragilité récurrente éprouvée par un grand nombre de pays en développement (suite aux situations transitoires post-conflit mais aussi par la mauvaise gouvernance et développement lent qui causent des tensions socio-économiques), qui produit des besoins humanitaires dans les segments les plus vulnérables de la population dont les mécanismes d'adaptation sont épuisés. Une combinaison de facteurs qui aboutit à des **besoins humanitaires croissants**, un plus grand nombre de réfugiés et personnes déplacées, l'augmentation de l'impact humanitaire des changements climatiques et l'impact de la crise économique sur les populations les plus vulnérables. Fin 2009, le UNHCR¹ a estimé à 43

¹ UNHCR, 2009, "Global Trends on refugees, asylum-seekers, returnees, internally displaced and stateless persons"

millions le nombre de personnes déplacées de force dans le monde suite à un conflit ou à la persécution, le chiffre le plus élevé depuis le milieu des années 90. Ceci inclut 15 millions de réfugiés, 27 millions de personnes déplacées (IDPs) et près d'un million de demandeurs d'asile (cas en attente). Au même moment, le nombre de personnes déplacées qui peuvent rentrer chez elles (ou dans de nombreux cas, le veulent) est en constante diminution, rendant les solutions de réinstallation plus fréquentes. Sur base de rapports du UNHCR, il est estimé que le rapatriement a régulièrement diminué depuis le début des années 2000 tandis que la réinstallation représente aujourd'hui 31% au lieu de 2% en 2002.

Un grand nombre de populations déplacées dans le monde a dû se déplacer en raison de **catastrophes naturelles**. En 2009, 335 catastrophes naturelles de petite ou moyenne ampleur ont touché 120 millions de personnes. L'absence de catastrophes naturelles de très grande ampleur en 2009, nommées "méga-catastrophes" s'est reflétée dans le nombre de victimes inférieur à la moyenne des années 2000-2008. Au contraire, 2010 a été touché par deux "méga-catastrophes"; en janvier, le tremblement de terre en Haïti et en août, les inondations au Pakistan, touchant à elles seules plus de 20 millions de personnes. Selon le CRED², 108 millions de personnes ont déjà été touchées par des catastrophes naturelles à fin juillet 2010, les inondations au Pakistan ayant poussé ce nombre au-delà de 200 millions. En conséquence, les efforts de réduction des risques de catastrophes (DRR) doivent être renforcés rapidement, ainsi que le renforcement des capacités de réponse. La Commission a reflété ce développement en faisant de celui-ci une initiative stratégique pour 2010, élaborée dans une communication "Vers une capacité de réaction renforcée de l'UE en cas de catastrophe: le rôle de la protection civile et de l'aide humanitaire" adoptée le 26 octobre 2010. L'objectif principal en sera l'amélioration de l'efficacité, de la cohérence et de la visibilité sur base des composantes principales de la réponse de l'UE aux catastrophes, c'est-à-dire l'aide humanitaire et la protection civile, ainsi que l'aide militaire si nécessaire et approprié. Les leçons tirées de Haïti et du Pakistan, mais également des catastrophes naturelles en Europe de 2010 (la tempête Xynthia, les inondations en Europe de l'Est, les incendies de forêt au sud de l'Europe) formeront la base des propositions pour le futur.

Les changements dans l'environnement global de l'aide humanitaire seront également reflétés dans **trois initiatives d'importance stratégique pour la DG ECHO**: la révision de la législation relative à la protection civile, qui vise notamment à intégrer les éléments clés de la communication sur la capacité de réaction en cas de catastrophe, les travaux préparatoires pour la création d'un Corps Volontaire Européen d'Aide Humanitaire (EVHAC) comme demandé par le Traité de Lisbonne et la révision du règlement du Conseil concernant l'aide humanitaire pour l'adapter notamment aux développements institutionnels et politiques.

Le **défi principal** pour 2011 et les années suivantes, à plus forte raison qu'avant, est de **combler l'écart croissant** du financement entre la croissance des besoins humanitaires déjà importants et les ressources disponibles limitées. En 2010, des renforcements budgétaires ont été utilisés jusqu'à leur limite pour fournir l'assistance aux victimes des nombreuses crises en cours ou émergentes, et en particulier pour fournir une réponse adéquate au niveau de l'UE aux méga-catastrophes en Haïti et au Pakistan. Ainsi, en 2010, le budget consacré à l'aide humanitaire a atteint près de 1,1 milliard d'euros. Etant donné que les crises en Haïti et au Pakistan auront un effet sur l'année 2011, il est probable que la DG ECHO demandera un renforcement de son budget initial fixé à 848 millions d'euros en début d'année. Plusieurs

² Centre for Research on the Epidemiology of Disasters – <http://www.cred.be>

millions de personnes dépendent de l'assistance humanitaire la plus élémentaire de l'UE, et souvent, pour leur survie. Collectivement, l'UE est le plus grand bailleur d'aide humanitaire, fournissant actuellement (CE et Etats Membres) 45% de l'aide humanitaire officielle globale³.

Ce niveau d'engagement envers les personnes les plus vulnérables devra être maintenu sans quoi l'écart entre besoins humanitaires et ressources pour les combler continuera à s'élargir. Au-delà de 2011, il sera donc nécessaire d'obtenir un budget approprié pour l'aide humanitaire de la CE correspondant au-moins aux dépenses humanitaires globales de 2010, avec la flexibilité de mobiliser un financement complémentaire pour les événements imprévus. Les discussions prochaines sur le cadre financier multi-annuel (2014-2024) seront décisives pour la garantie des ressources nécessaires pour que l'UE continue à apporter une contribution appropriée à l'aide humanitaire globale.

2. PRIORITES HORIZONTALES

En 2011, la DG ECHO mettra un accent particulier sur une série de sujets horizontaux, définis partiellement par l'expérience opérationnelle du terrain mais également par des facteurs externes tels que les développements dans les relations extérieures en général et la mise en œuvre du **Traité de Lisbonne**.

En ce qui concerne cette dernière, la DG ECHO visera à travailler en étroite collaboration avec une série d'acteurs de l'UE impliqués dans le travail de développement à plus long terme, de façon à assurer une transition aisée de l'assistance vers le développement. La DG ECHO s'efforcera également d'assurer la poursuite de ses relations de travail étroites avec les délégations de l'UE, une fois que le service d'Action Extérieure de l'UE sera pleinement opérationnel. Plus globalement, la DG ECHO continuera son travail en s'assurant que les préoccupations humanitaires soient prises correctement en considération dans les relations extérieures plus larges de l'UE.

La poursuite de l'amélioration des synergies entre l'aide humanitaire et la protection civile est également une priorité pour 2011. Outre la collaboration déjà étroite dans ce domaine pendant les urgences telles que Haïti ou le Pakistan, la formation est un secteur dans lequel davantage de coopération devrait être recherchée.

Un grand nombre des aspects politiques de l'aide humanitaire sont reflétés dans le **Consensus Européen pour l'Aide Humanitaire** de 2007 et dans son plan d'action. Un examen à mi-parcours du plan d'action du consensus est actuellement en cours. La revue présente une opportunité de faire le point sur les progrès réalisés et de considérer les priorités pour le travail commun, l'UE délivrant l'aide humanitaire efficace et appropriée là où elle est le plus utile et forme une approche plus stratégique des défis humanitaires mondiaux. Avant fin 2010, la Commission prévoit de présenter une Communication mettant en lumière les réalisations effectuées dans le cadre du Consensus Européen pour l'Aide Humanitaire depuis sa signature il y a trois ans, et décrivant les priorités pour l'avenir.

Le Consensus Européen pour l'aide humanitaire fournit une déclaration explicite des objectifs et des principes partagés qui soutiennent l'aide humanitaire et souligne la nécessité de

³ L'assistance officielle est celle fournie par les gouvernements. Source UN-OCHA Financial Tracking System – données pour l'année 2009

disposer de complémentarités entre la protection civile et l'aide humanitaire dans la réponse aux catastrophes. Ces complémentarités devraient être poursuivies et les synergies développées.

L'un des sujets déjà épinglé dans le Consensus, et potentiellement devenu encore plus important depuis, est la relation entre les **acteurs civils et militaires** dans l'aide humanitaire. Les (méga-) catastrophes naturelles récentes ont vu une plus grande implication des acteurs militaires de l'UE soit en direct (Haïti), soit en fournissant un appui au transport des biens (Pakistan), et de récentes discussions au niveau politique ont indiqué clairement que l'utilisation des actifs militaires restera à l'ordre du jour. Les contacts accrus entre les praticiens humanitaires et militaires dès le début du processus seront nécessaires, tant au niveau politique qu'opérationnel.

Le **droit humanitaire international** restera un point important de l'agenda de la DG ECHO. Son respect et la traduction concrète de ses dispositions pour la protection des populations en détresse resteront le centre des activités de la DG ECHO sur le terrain, incluant un financement des partenaires le cas échéant, avec un mandat particulier pour cette question.

Par rapport à cela, la priorité sera donnée à la recommandation pour la protection de l'**espace humanitaire** dans des situations de conflit prolongé puisque de nombreux acteurs continuent de limiter petit à petit l'accès humanitaire et ne se laissent pas dissuader par les menaces de retrait émanant des agences humanitaires.

En outre, le manque général de sécurité et le ciblage de plus en plus fréquent des travailleurs humanitaires restent une source majeure de préoccupation. Selon les statistiques de UN-OCHA, 278 travailleurs humanitaires ont été victimes d'incidents sécuritaires en 2009, comparés aux 65 en 1999. 102 travailleurs ont été tués en 2009 comparés aux 30 d'il y a dix ans. De même, 92 ont été kidnappés, comparés aux 20 en 1999.

La tendance à l'accroissement du nombre de cas de **violence basée sur le genre (SGBV)** utilisée comme arme de guerre est particulièrement inquiétante, notamment dans l'Est du Congo (RDC) qui reste une région se retrouvant régulièrement dans les médias pour les cas de viols et d'abus collectifs. La DG ECHO continue à travailler sur un cadre systématique pour traiter les questions relatives au sexe en général et à la violence basée sur le genre en particulier, comprenant l'intégration de la question dans les stratégies de réponse régionales.

La gestion du **LRRD** reste un défi pour les acteurs humanitaires et de développement, bien qu'obtenant une attention accrue des deux côtés. Les programmes humanitaires sont souvent obligés de couvrir les zones grises et de continuer leur engagement humanitaire en attendant que les activités de développement prennent le relais. Les travaux sont en cours pour mieux coordonner les différentes approches, dès la conception de l'aide jusqu'à la mise en œuvre des opérations, pour arriver à un ensemble de bonnes pratiques afin d'améliorer les stratégies de transition existantes. En parallèle, le travail conceptuel sur les situations de fragilité vise à fournir un ensemble de références pour guider les acteurs humanitaires et de développement dans la programmation et la fourniture d'aide, facilitée par le renforcement de missions conjointes d'évaluations par les différents acteurs, ciblant particulièrement les situations de reprise après une catastrophe. Dans ce contexte, une plus grande participation de l'UE dans les missions d'évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA) gérées conjointement par l'UE, le PNUD et la Banque Mondiale, permettra une évaluation claire et partagée des besoins et une répartition rationalisée des tâches, à la fois à l'intérieur de l'UE et dans le système

international. La Commission Européenne et la DG ECHO contribueront aux développements futurs du cadre conceptuel des missions PDNA.

Dans le domaine de l'**aide alimentaire humanitaire et de la nutrition**, la stratégie de la DG ECHO continue d'être fondée sur deux piliers principaux, c'est-à-dire d'une part l'avancement et le déploiement des initiatives politiques centrées sur l'opérationnel et d'autre part, la gestion effective et efficace du budget alloué aux activités d'assistance alimentaire et de nutrition.

Les ressources financières resteront sous pression étant donné les besoins croissants, le nombre plus élevé de personnes vulnérables du point de vue alimentaire et les effets persistants de la crise financière et économique. La DG ECHO poursuivra le développement de sa politique en matière de nutrition dans les situations d'urgence et contribuera au développement d'une politique globale de nutrition de la CE. Ainsi, la DG ECHO contribuera à augmenter la sensibilisation concernant la nutrition dans l'aide extérieure de la CE. La mise en œuvre et la dissémination de la politique d'assistance alimentaire se poursuivra avec comme but d'assurer la réponse la plus adéquate dans un contexte donné. Dans le même esprit, la DG ECHO continuera à participer activement aux négociations d'une Convention d'Aide Alimentaire révisée. Le but est de moderniser cet accord international de façon à réaffirmer l'engagement de la communauté des donateurs pour relever les défis de l'assistance alimentaire du 21^e siècle et pour se concentrer sur la fourniture d'une assistance alimentaire humanitaire appropriée et efficace. En outre, la DG ECHO maintiendra des contacts étroits avec d'autres services et instruments de la Commission pour identifier des occasions concrètes de lier l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement en ce qui concerne les aspects de sécurité alimentaire.

L'analyse du financement humanitaire planifié pour 2011 montre l'importance critique de la **logistique** dans l'aide humanitaire, avec un montant croissant affecté spécialement aux opérations de transport par air, qu'elles soient effectuées par ECHO Flight ou par des partenaires de mise en œuvre tels que UNHAS ou des consortiums d'ONGs. Cette tendance souligne le fait que dans le contexte global, un transport aérien local sûr et fiable qui respecte le principe humanitaire d'impartialité et de neutralité est de plus en plus difficile à trouver. La DG ECHO renforcera ses activités dans ce domaine, tant du point de vue analytique que dans ses opérations et programmes de renforcement des capacités. Ce secteur présente également de nombreuses occasions pour le transfert de connaissances et de synergies entre les acteurs humanitaires et de protection civile. Un appui aux services humanitaires communs est également un domaine qui requiert une solide approche multi-donateurs et la DG ECHO continuera ses recommandations à cet égard.

Étant donné le nombre record de catastrophes naturelles et méga-catastrophes en 2010, le financement humanitaire prévu en 2011 se concentrera sur la **réduction des risques de catastrophe (DDR)** et l'adaptation aux **changements climatiques** (voir section 3.2. ci-après). L'intégration de la DDR dans les opérations globales sera épinglée (p.e. dans les actions post-inondations au Pakistan), reflétant ainsi clairement les prérogatives politiques de consacrer au-moins 10% du financement de l'aide humanitaire à la DDR. Il s'agit également d'un domaine où la DG ECHO explore des approches communes pour les opérations d'aide humanitaire et l'aide financière de la protection civile au sein de l'UE.

Une nouvelle approche concernant la **rationalisation de la prise de décision en matière d'aide humanitaire** entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2011. Le but de cette nouvelle approche est de réduire le nombre de décisions financières préparées par la DG ECHO, tout

en respectant scrupuleusement le Règlement Financier et la base légale, ainsi que l'approche stratégique basée sur les besoins. L'objectif global de cette approche est donc d'augmenter l'efficacité des méthodes de travail de la DG ECHO tout en maintenant l'expertise, la flexibilité et la transparence.

Suite à la ratification du Traité de Lisbonne, la Commission présentera fin 2010 une communication sur le Corps Volontaire Européen d'Aide Humanitaire (EVHAC). Cela devrait viser à permettre aux citoyens européens d'apporter une contribution aux efforts d'aide et de montrer concrètement la solidarité européenne envers ceux touchés par une catastrophe. Tandis que la communication planifiée sera principalement un exercice d'évaluation, la DG ECHO préparera en 2011 – par ailleurs année européenne du volontariat – une proposition législative pour l'établissement du corps volontaire européen d'aide humanitaire.

Par ses activités de communication et d'information, la DG ECHO insistera en 2011 sur les priorités de la Commission dans les domaines de l'aide humanitaire et de la protection civile décrites ci-dessus. L'objectif général de la communication est d'améliorer la visibilité, ainsi que la compréhension, des contributions apportées par l'aide humanitaire et la protection civile à l'engagement de l'UE en matière de solidarité avec les pays confrontés à une situation de crise.

3. PRIORITES OPERATIONNELLES

3.1. Principes généraux et priorités reflétées dans l'allocation budgétaire

En ce qui concerne ses interventions humanitaires dans les pays tiers, la Commission s'est engagée à fournir de l'aide dans les zones ayant **les plus grands besoins humanitaires**. Ce faisant, un équilibre est à trouver entre, d'une part, les interventions liées aux crises existantes de longue durée et d'autre part, les réponses à donner aux nouvelles catastrophes. Ainsi, la méthodologie d'allocation des budgets de la Commission doit atteindre deux objectifs: premièrement, évaluer correctement les zones où les besoins sont les plus importants de façon à établir des allocations de fonds appropriées et, deuxièmement, prévoir une réserve budgétaire non allouée pour faire face à de nouvelles catastrophes. Une fois les besoins évalués globalement, d'autres facteurs tels que la nature exacte des besoins, l'accès aux bénéficiaires et la capacité d'absorption doivent être analysés pour pouvoir définir l'allocation budgétaire appropriée.

Afin d'identifier les zones d'interventions spécifiques, la DG ECHO suit une approche double. La première se base sur l'évaluation des besoins conduite par les experts sur le terrain et les unités géographiques correspondantes du service d'Aide Humanitaire de la Commission. En ce qui concerne les produits alimentaires et la nutrition, une analyse spécifique est effectuée sous l'égide de la DG ECHO. Un modèle d'allocation de ressources basé sur cette analyse est actuellement en cours d'élaboration. Cette analyse faite par les experts sur le terrain et au siège fournit non seulement le résultat des poches de crise, mais donne également un aperçu de la nature et de l'ampleur des besoins. Les experts de la DG ECHO conduisent ces évaluations pour chaque crise, aussi objectivement que possible et en collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre.

En parallèle, une évaluation globale est conduite centralement, permettant la comparaison des pays, de façon à identifier les zones de priorité pour les interventions de la DG ECHO. Cette

évaluation a deux dimensions. Premièrement, les index de vulnérabilité et de crise de l'**évaluation globale des besoins (Global Needs Assessment – GNA)** catégorise 139 pays en développement sur base de l'existence récente d'une crise (causée par un conflit, une catastrophe naturelle, ou la présence d'un grand nombre de réfugiés ou de personnes déplacées) et du degré de vulnérabilité de la population du pays (dérivé d'indicateurs nationaux). Deuxièmement, l'**évaluation des crises oubliées (Forgotten Crisis Assessment – FCA)** tente d'identifier les crises négligées par la communauté humanitaire internationale et/ou par les médias. Par l'identification des crises oubliées faite par la DG ECHO l'évaluation des responsables géographiques sert de ligne principale de conduite. Le GNA et le FCA sont des outils inestimables pour déterminer de manière impartiale et indépendante les zones dans lesquelles l'aide de la Commission est la plus nécessaire. Ils permettent également d'assurer la parité et la cohérence dans l'allocation des ressources entre les différents continents.

Tous les pays identifiés comme crises oubliées au cours des trois dernières années ont reçu une allocation budgétaire de la DG ECHO. Selon la tendance de ces trois dernières années, presque la moitié du budget total de la DG ECHO est consacrée aux pays identifiés par le GNA comme extrêmement vulnérables (index de vulnérabilité et de crise ayant un score maximal). En 2011, **71%** du budget planifié pour l'aide humanitaire et alimentaire est prévu d'être alloué aux pays/territoires extrêmement vulnérables. Bien que des pays à priorité moyenne ou faible aient reçu une allocation, cette tendance peut s'expliquer par le fait de la présence d'une catastrophe après que le GNA ait été publié.

Selon la méthodologie GNA, 10 situations de crise dans 12 pays ont été identifiées par la DG ECHO comme crises oubliées pour 2011. Ceci fait référence aux situations de crise prolongée, résultant d'un conflit, de l'effet cumulatif de catastrophes naturelles récurrentes, ou d'une combinaison des deux dans des pays hautement vulnérables. De plus, ces crises sont caractérisées par une faible couverture médiatique, le manque d'intérêt de la part des donateurs et un faible engagement politique à résoudre la crise, tout ceci aboutissant à une présence insuffisante des acteurs humanitaires. Les crises oubliées concernent souvent des minorités ou des groupes spécifiques de personnes dans un pays, qui lui-même ne considère pas la situation étant une crise. Par conséquent, les indicateurs nationaux utilisés pour définir l'indice de vulnérabilité ou le niveau de l'aide publique peuvent ne pas refléter leur situation spécifique.

Parmi les dix crises identifiées pour 2011, 9 ont déjà été identifiées comme oubliées en 2010:

- Les réfugiés Rohingya et la crise "Chittagong Hill Tracts" au Bangladesh;
- Le conflit interethnique au Myanmar (Burma);
- La situation des réfugiés birmans en Thaïlande relative au conflit interethnique au Myanmar;
- Les populations affectées par le conflit armé en Colombie;
- Le conflit dans le nord du Yémen, qui touche aussi les réfugiés dans la Corne de l'Afrique;
- Les réfugiés sahraouis en Algérie;

- Le conflit armé en République Centrafricaine;
- Les réfugiés bhoutanais au Népal;
- Les populations affectées par les conflits régionaux en Inde (Cachemire, Nord-est de l'Inde, régions touchées par les revendications Naxalites).

Une crise oubliée identifiée récemment est la crise humanitaire causée par la violence du Lord's Resistance Army (LRA). Cette crise couvre de multiples pays (République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Soudan). Les attaques continues du LRA dans les différents pays aggravent la situation de populations déjà vulnérables, sans attirer l'attention des médias ou des donateurs.

A ce stade, 10% (€5 million) du budget d'aide humanitaire et alimentaire planifié dans les zones géographiques sont dédiés à ces 10 situations de crises oubliées.

Certaines de ces crises oubliées deviennent **chroniques**. Elles ont été identifiées en tant que telles depuis de nombreuses années et pour la plupart d'entre elles, il n'y a aucune solution en vue. D'autres crises précédemment identifiées comme oubliées ne sont plus considérées comme telles; soit parce qu'il n'y a plus de crise (par exemple, les réfugiés Lao Hmong en **Thaïlande** rapatriés involontairement en 2010) ou parce que l'attention des médias et des donateurs s'est intensifiée (**Haïti, la région du Sahel** et les réfugiés somali au **Kenya**).

Etre présent via le financement de l'assistance est également une manière de ne pas avoir de "crise oubliée"; c'est également une façon d'assurer une plus grande défense du respect du droit humanitaire international. C'est une priorité de s'assurer que des fonds suffisants sont disponibles pour traiter autant de situations de crise que possible et que les outils soient en place pour répondre le plus efficacement, rapidement et de façon globale.

Le financement de la stratégie opérationnelle est soutenu par une évaluation constante des crises humanitaires telle qu'elles évoluent. Dans ce contexte, lorsque les besoins d'assistance humanitaire diminuent, souvent en raison du démarrage d'activités de réhabilitation et de développement, les activités d'aide humanitaire de la Commission diminuent. Le lien entre l'aide humanitaire et les activités de développement est une priorité majeure de la Commission. La **stratégie de sortie** pour tous les secteurs d'intervention humanitaire est revue semestriellement; lors de l'attribution annuelle initiale des fonds et en milieu d'année, lors de la révision à mi-parcours. Cette revue à mi-parcours est également l'occasion de redonner la priorité des fonds disponibles en fonction de l'évolution des besoins.

Le procédé utilisé pour fixer les priorités, la fourniture d'aide humanitaire, la revue et la re-priorisation des activités ainsi que la sortie des zones dans lesquelles les besoins n'existent plus forment la base de la responsabilité et de la transparence montrant au citoyen de l'Union européenne et au bénéficiaire final ce que nous faisons en son nom. A ce sujet, selon le dernier sondage Eurobaromètre (2010), une large majorité de citoyens (58%) et une majorité relative dans tous les Etats Membres pensent que l'aide humanitaire est plus efficace lorsqu'elle est menée par l'UE par la CE.

Le budget général dédié à la DG ECHO en 2011 est de 848 millions d'euros, dont 598 millions planifiés pour l'aide humanitaire dans les pays et territoires⁴ sur les trois lignes budgétaires (aide humanitaire, aide alimentaire et Dipecho).

Le graphique ci-dessous montre le pourcentage du budget prévu pour chaque région et instrument soutenant les activités de la DG ECHO. Comme cela est le cas depuis plusieurs années, la majeure partie du budget planifié pour 2011 sera utilisée en **Afrique subsaharienne** (47%) qui souffre des conséquences de catastrophes naturelles (p.e. sécheresses) et de situations complexes récurrentes.

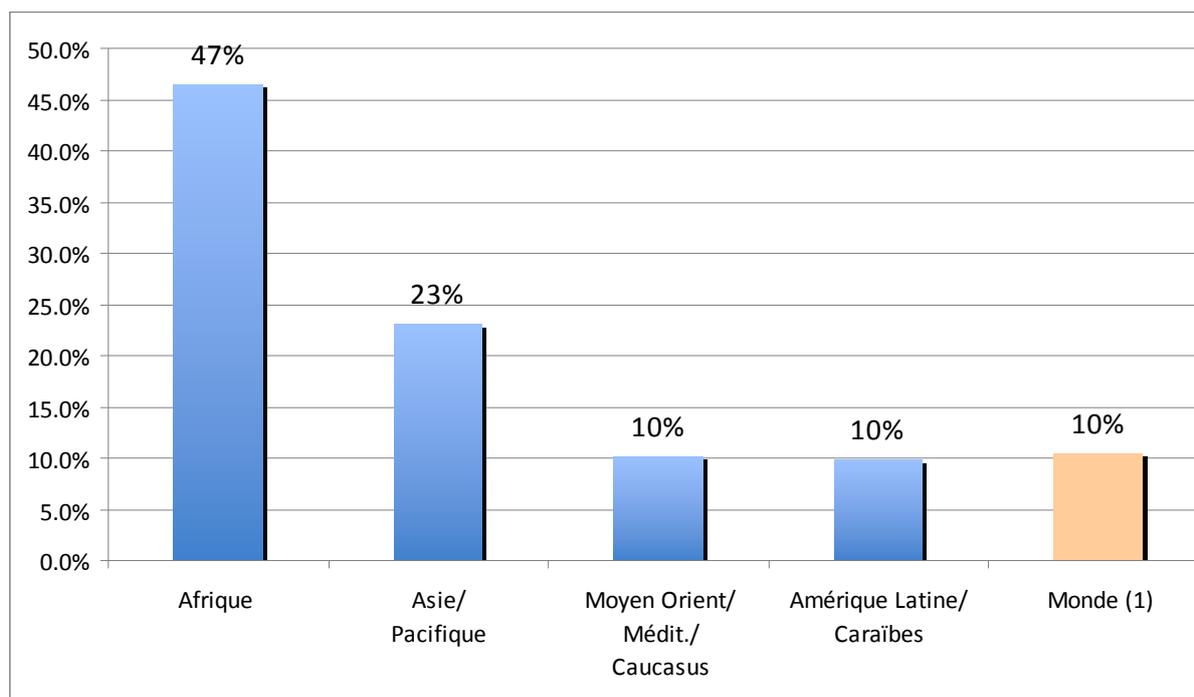


Figure 1 – Budget planifié 2011 par région

(1) comprend l'assistance technique, capacité de réponse améliorée, allocations géographiques mondiales

Il est à noter que 18% du budget reste non alloué à ce stade afin de répondre à des priorités variables et à de nouveaux besoins non prévus au moment de la programmation. En cas de nouvelle catastrophe majeure en 2011, la Commission peut en outre demander à l'Autorité Budgétaire de dégager des fonds de la Réserve d'Aide d'Urgence incluse dans la section 'Commission' du budget de l'UE, qui vient en complément du budget original d'aide humanitaire.

Le graphique suivant montre la programmation budgétaire par type d'intervention. Une attention particulière sera portée à la **réduction des risques de catastrophe** pour laquelle 10% des investissements humanitaires seront consacrés en 2011. La DG ECHO a de nombreux moyens à sa disposition pour mettre de telles activités en œuvre: cela comprend la ligne budgétaire de préparation aux catastrophes ainsi que l'intégration de la réduction des risques de catastrophes (DRR) dans la réponse humanitaire. En 2011, la DG ECHO continuera à mettre en œuvre ses programmes DIPECHO lancés en 2010 en Afrique centrale,

⁴ Aide humanitaire, aide alimentaire et activités de préparation aux catastrophes

Asie centrale, Asie du Sud-est et en Amérique centrale, Pacifique et Caraïbes. L'intégration est basée sur des activités liées aux secteurs suivants: support aux infrastructures, renforcement des capacités et formation, recommandation, actions de plaidoyer et sensibilisation du public, activités d'atténuation à petite échelle, cartographie et informatisation de données, systèmes d'information précoce, éducation, facilitation et coordination, renforcement institutionnel et activités liées à l'adaptation aux changements climatiques.

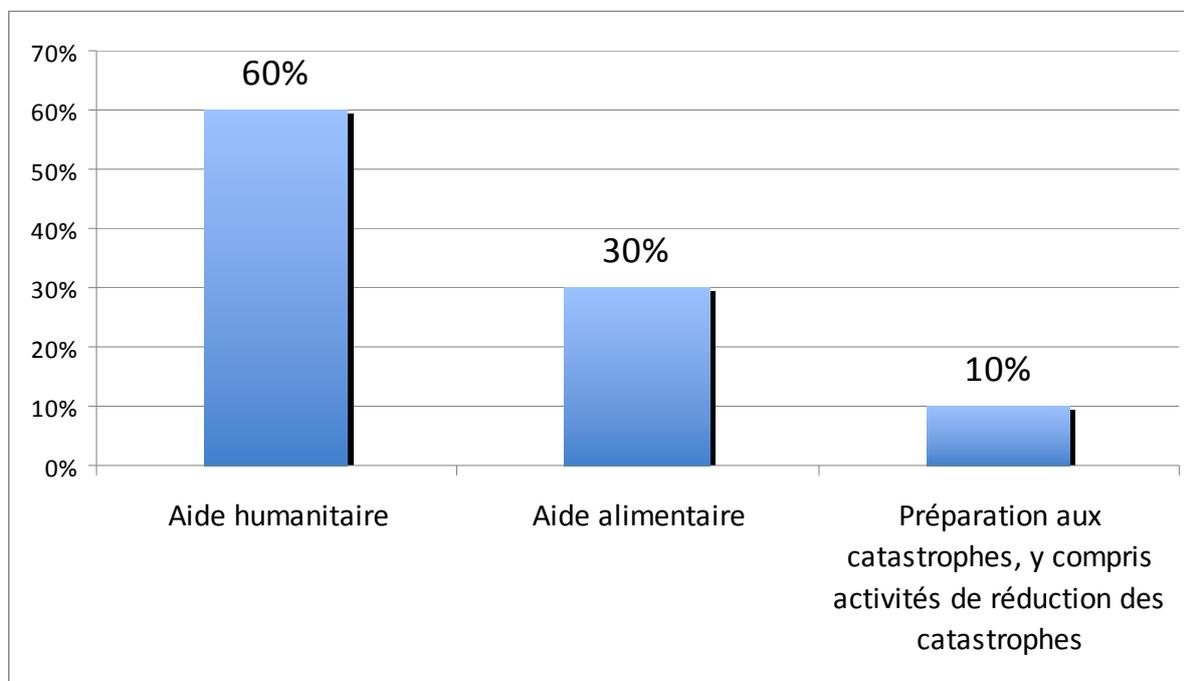


Figure 2 – Budget planifié 2011 par type d'intervention

Ci-dessous, le graphique illustre la réponse prévue aux crises complexes et aux catastrophes naturelles, basée sur le budget planifié par région.

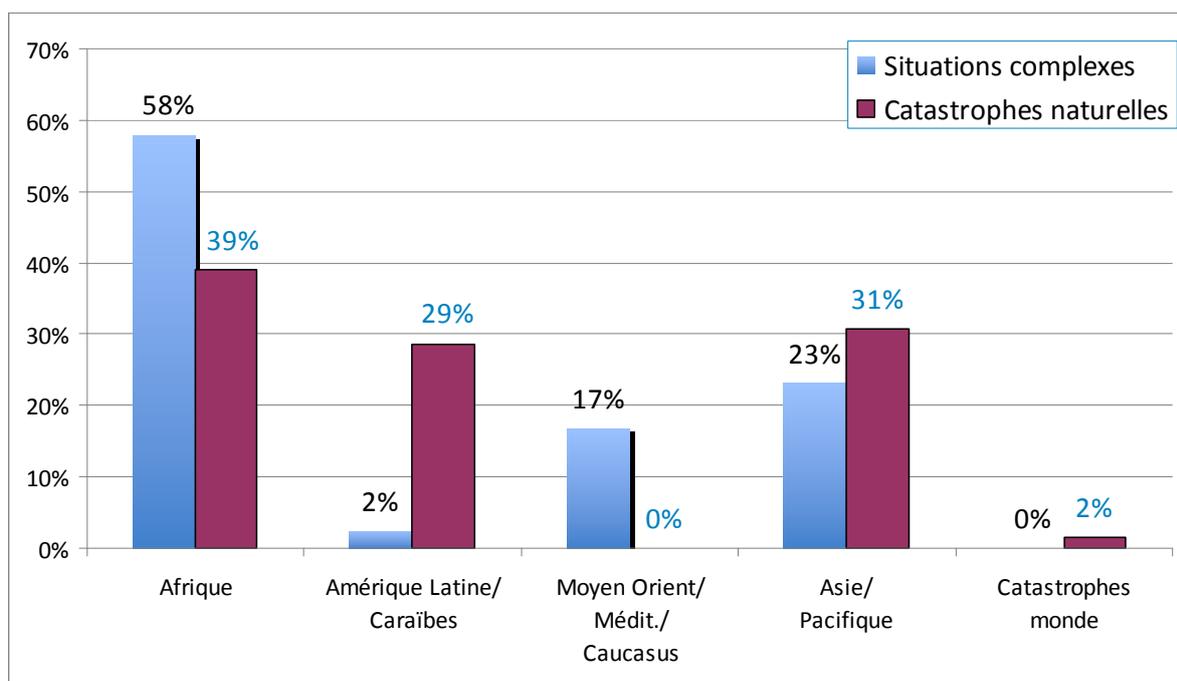


Figure 3 – Répartition du budget planifié entre réponse aux situations complexes et aux catastrophes naturelles

3.2. Afrique

3.2.1. Soudan et Tchad

Soudan

Avec plus de 6 millions de personnes en situation de grande précarité, le Soudan devrait rester la cible des principales interventions humanitaires de la Commission, dans le courant d'une année qui va probablement être empreinte d'incertitude politique, notamment au regard des référendums sur l'avenir du Sud, de la fin de la période de l'Accord de paix global et de l'absence d'accord de paix au Darfour. Ces enjeux politiques vont certainement charrier leur lot d'implications humanitaires en termes de besoins, de contraintes et de capacité de réaction.

La situation humanitaire au Soudan revêt de multiples facettes et doit être traitée dans sa totalité, à la fois par des moyens financiers et par voie de mobilisation. Au Darfour, l'insécurité et les obstacles administratifs ne cessent de restreindre l'accès et de réduire l'espace humanitaire. Il est extrêmement difficile de pratiquer des évaluations des besoins et de dispenser une aide conformément aux principes humanitaires, en particulier dans les zones reculées ravagées par le conflit. Des efforts ont beau être constamment déployés, la communauté internationale doit se mobiliser davantage pour défendre l'espace humanitaire et faire valoir les principes humanitaires. Le sud, l'est et les zones transitoires⁵ demeurent gravement sous-développés, avec des indicateurs bien en-deçà des seuils humanitaires. En 2010, les besoins se sont accrus dans le sud, avec une grave insécurité alimentaire et des déplacements permanents provoqués par les combats intertribaux, les groupes rebelles (LRA) et la lutte livrée pour avoir la mainmise sur de maigres ressources. Dans tout le pays, les coûts ne cessent d'augmenter et la qualité des programmes se voit compromise par des obstacles d'ordre logistique, par de piètres capacités locales et par les limitations d'accès.

En 2011, l'essentiel du financement sera consacré à des activités visant à sauver et préserver la vie de plusieurs millions de déplacés internes, de réfugiés, de rapatriés, de membres des communautés d'accueil et de nomades, que ce soit au Darfour, au Sud-Soudan ou dans les zones transitoires. Au Darfour, si l'environnement opérationnel ne s'améliore pas grandement, le degré et le type d'assistance seront étroitement subordonnés à la capacité à gérer les risques physiques et financiers liés aux opérations humanitaires tout en garantissant un impact positif pour les bénéficiaires. L'assistance se focalisera de plus en plus sur la fourniture de biens (alimentaires et non alimentaires), sur l'accès à l'eau, sur les services sanitaires et sur la nutrition dans certains camps et environnements urbains et, si les conditions l'autorisent, dans des zones de conflit reculées. Au Sud-Soudan et dans les zones transitoires, priorité sera conférée à la préparation d'une réaction rapide aux nouvelles urgences, en l'occurrence une possible dégradation sécuritaire liée aux référendums, et au renforcement de la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles. Sur le plan géographique, l'attention portera sur les zones et populations vulnérables au conflit et aux situations d'urgence et exposées à de hauts niveaux de malnutrition, en promouvant autant que possible une approche multisectorielle qui recoupe les services sanitaires, les programmes nutritionnels, les services d'assainissement et d'approvisionnement en eau et les programmes

⁵ Les zones transitoires désignent Abyei, le Nil bleu et le Kordofan méridional

d'aide alimentaire et de sécurité alimentaire. L'appui aux partenaires qui s'efforcent de conforter la sécurité et les principes des opérations déployées sera maintenu sous les formes d'un financement des services communs, à savoir les transports aériens, les évaluations, les formations à la sécurité et la coordination, et de l'intensification d'une stratégie de mobilisation et de communication visant à défendre l'espace humanitaire et les principes humanitaires.

Tchad

Les 250 000 réfugiés soudanais et les 170 000 déplacés internes dans l'est du Tchad devraient rester dépendants de l'aide humanitaire en 2011, en l'absence de toute amélioration de la situation dans le pays et dans le Darfour voisin. Suite au retrait de la MINURCAT, la mission de maintien de la paix des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad, la situation sécuritaire, déjà gravement malmenée en 2010, risque fort d'entraver les secours humanitaires, limitant l'accès aux bénéficiaires et réduisant le nombre de partenaires impliqués. En revanche, au sud, les réfugiés d'Afrique centrafricaine sont parvenus à atteindre un certain niveau d'autosuffisance, grâce à une stratégie LRRD⁶ fructueuse. Dans le Sahel tchadien, 1,6 million de personnes touchées par la sécheresse mettront plusieurs années à se sortir de la crise alimentaire qui a épuisé leurs ressources et a gravement altéré leur état nutritionnel. Les risques d'inondations et d'épidémies demeurent élevés dans tout le pays.

L'intervention humanitaire de la Commission au Tchad devra suivre deux axes. À l'est, la prestation de services de base et de services visant à sauver des vies, permettra aux populations vulnérables (réfugiés, déplacés internes, rapatriés, populations d'accueil) de se rapprocher de l'autosuffisance, si tant est que les conditions de sécurité l'autorisent. Au Sahel, il sera essentiellement question de traiter la malnutrition et d'aider les populations à se relever après la crise alimentaire de 2009-2010, tout en jetant les bases pour une préparation et une prévention améliorées. Le soutien prendra essentiellement la forme d'une assistance multisectorielle (protection, sécurité alimentaire et nutrition, santé, eau et assainissement, abris et articles non alimentaires) à quelque 2,1 millions de bénéficiaires. Au niveau national, la DG ECHO continuera de promouvoir une coordination humanitaire efficace, de pourvoir à la préparation et à la réaction aux situations d'urgence, avec maintien d'une capacité d'aide aux nouveaux réfugiés, et de soutenir les partenaires en termes d'accès, par voie de mobilisation et d'appui à la logistique et au transport.

3.2.2. Afrique centrale

République démocratique du Congo (RDC)

Malgré d'abondantes ressources et des mesures de stabilisation politique, la situation humanitaire en RDC s'est fragmentée, principalement en raison des conflits localisés et des activités menées par le Gouvernement et la MONUSCO⁷ pour contrer les groupes rebelles. Quoiqu'une stabilisation graduelle ait été observée dans certaines parties du Nord-Kivu, la situation s'est considérablement aggravée dans d'autres parties de la province, ainsi que dans le Sud-Kivu, dans les districts du Haut-Uélé et du Bas-Uélé de la province Orientale et, depuis la fin 2009, dans l'ouest de la province de l'Équateur. Il s'agit fondamentalement d'une crise de protection, dans laquelle le problème humanitaire majeur auquel se heurtent les civils

⁶ Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement

⁷ Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo

demeure l'insécurité généralisée, tout autant due aux groupes rebelles qu'aux forces régulières. La violence sexiste y est omniprésente, 1,8 million de personnes ont été déplacées, les récoltes se sont effondrées en raison des difficultés d'accès posées par l'insécurité et les populations vulnérables manquent d'accès à l'eau potable, aux structures d'assainissement et aux soins médicaux. Le plus inquiétant est la situation humanitaire aggravée de la population victime des activités de l'Armée de résistance du Seigneur (*LRA, Lord's Resistance Army*) au nord-ouest de la RDC, qui est désormais devenue une crise sous-régionale oubliée. La réintégration des rapatriés de Tanzanie et de Zambie et les préparatifs du retour des réfugiés du Rwanda et du Burundi ne font que mettre plus à mal encore des structures locales qui sont déjà extrêmement réprimées, donnant lieu à des tensions localisées. Dans les zones non touchées par le conflit, les taux de malnutrition dépassent les seuils d'urgence, sous les effets conjugués de la crise financière, des prix alimentaires élevés et du faible cours des minerais, qui constituent l'épine dorsale de l'économie de nombreuses provinces centrales.

La DG ECHO compte satisfaire les besoins urgents induits par les mouvements de population dans les zones conflictuelles et par les situations de danger mortel prévalant dans les autres zones. Le financement sera concentré sur le rétablissement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, l'amélioration des services sociaux de base et les activités de protection, en particulier celle des victimes de la violence sexiste. Les activités seront étroitement coordonnées avec des instruments de coopération au développement. Enfin, la Commission continuera de défendre l'espace humanitaire et de promouvoir le respect des principes humanitaires par la mobilisation, la coordination et un appui actif à la logistique humanitaire, en particulier par le truchement d'ECHO Flight.

République centrafricaine

Le contexte humanitaire en République centrafricaine est caractérisé par des « poches mouvantes » de crise dans un contexte de haute vulnérabilité en termes de pauvreté chronique, de taux élevés de malnutrition, d'effondrement structurel et d'accès restreint aux services de base. Le nord demeure le théâtre des affrontements entre les groupes rebelles et les forces armées, en proie à l'insécurité transfrontalière avec le Tchad et le Soudan. Le sud-est, pour sa part, est la proie des assauts répétés de la LRA et, au sud-ouest, les réfugiés congolais ayant fui la violence qui a ravagé la province de l'Équateur à la fin 2009 n'ont toujours pas pu rentrer chez eux. Il y a 223 000 réfugiés et déplacés internes et encore 1,4 million de résidents qui ont urgemment besoin d'assistance humanitaire.

L'intérêt des donateurs est plutôt faible, les partenaires sur le terrain sont relativement peu nombreux et les prestations d'aide humanitaire sont freinées par des contraintes d'ordre sécuritaire et des problèmes logistiques. La République centrafricaine est devenue une crise oubliée et les situations de crise humanitaire dans le pays ne cessent d'empirer. En réponse à cette très grave situation, la DG ECHO renforcera ses engagements envers la République centrafricaine en subvenant aux besoins des réfugiés, des déplacés internes et des groupes très vulnérables, tant dans les situations d'urgence existantes que dans les nouvelles. La DG ECHO s'efforcera également d'améliorer l'accès aux populations dans le besoin en encourageant la présence d'organisations à vocation humanitaire dans les zones les plus critiques, d'apporter un appui aux services logistiques humanitaires et de promouvoir la coordination. La préparation aux catastrophes sera activement promue et un soutien permanent sera apporté au processus LRRD dans les domaines qui ont déjà été retenus par les acteurs du développement pour une reconstruction future.

Burundi/Tanzanie

La DG ECHO continuera de concentrer avant tout son intervention sur l'assistance aux 27 000 réfugiés congolais vivant dans des camps au Burundi et aux 61 000 réfugiés congolais et 37 000 réfugiés burundais vivant dans des camps au nord-est de la Tanzanie. Cette assistance sera dispensée par voie de distribution de nourriture, de produits sanitaires et d'autres articles de secours, de protection et d'aide au rapatriement. La DG ECHO poursuivra le retrait progressif de son soutien à la population locale du Burundi, suite au succès de la stratégie LRRD déployée avec la DG Développement et d'autres acteurs et instruments du développement. Cela étant, eu égard à la vulnérabilité du pays, un soutien limité pourra être requis pour consolider l'approche LRRD et réagir aux urgences de petite échelle.

ECHO Flight

Étant donné les problèmes logistiques et sécuritaires observés dans un certain nombre de pays, la Commission met en œuvre un service aérien humanitaire en Afrique centrale (RDC et régions voisines) et au Kenya. Baptisée «ECHO Flight», cette opération assure un service efficace et fiable autorisant le déploiement responsable de projets humanitaires dans des régions lointaines qui, sans ce dispositif, resteraient inaccessibles. Le service demeurera étroitement coordonné avec d'autres services aériens humanitaires et, pour éviter les redondances et la concurrence, avec des compagnies aériennes sûres et viables.

3.2.3. Corne de l'Afrique

Éthiopie

L'insécurité alimentaire provoquée par la sécheresse constitue un facteur majeur de la vulnérabilité du peuple éthiopien. Alors que la population doit encore faire face aux conséquences de la sécheresse de 2008/2009, la DG ECHO s'efforcera de sauver des vies et de réduire l'érosion des moyens de subsistance, partiellement due à l'impact des piètres stratégies mises en œuvre. Les besoins humanitaires sont aigus dans les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement et de l'agriculture. Cependant, à la lumière des améliorations apparemment apportées en 2010 à la sécurité alimentaire dans la majeure partie du pays, y compris dans les zones pastorales et agropastorales du sud, et des bonnes perspectives pour 2011, la DG ECHO, en étroite collaboration avec la délégation de l'UE sur le terrain, sera en mesure de réduire le volume de son aide. Une assistance alimentaire et nutritionnelle continuera d'être apportée aux plus vulnérables, dans le but notamment de réduire la dénutrition des enfants âgés de moins de cinq ans. Un soutien sera conféré aux agriculteurs et agropasteurs touchés par les sécheresses successives, ainsi qu'au système de prestation de soins vétérinaires. L'eau, l'assainissement et l'hygiène seront promus et, parallèlement, une capacité de réaction aux épidémies sera maintenue. Les restrictions d'accès imposées par le Gouvernement, en particulier dans l'Ogaden et le Somali, et les obstacles posés aux programmes d'urgence nutritionnelle devraient continuer de poser problème. Dans la mesure du possible, les opportunités de LRRD continueront d'être explorées et un plan de réduction des risques de catastrophe sera intégré à toutes les opérations, notamment celles déployées dans des zones arides et semi-arides.

Kenya

Dans les camps de Dadaab, plus de 290 000 réfugiés, essentiellement originaires de Somalie, vivent dans des conditions extrêmement précaires et dépendent entièrement de l'assistance externe. Les actions financées de la DG ECHO se focaliseront sur leurs besoins les plus pressants, à savoir l'eau et l'assainissement, la santé/nutrition et éventuellement les abris et articles non alimentaires, ainsi que sur la distribution générale de nourriture. La DG ECHO prévoit en outre de promouvoir des projets innovants de subventions en espèces dans les camps et continuera d'attirer l'attention sur les besoins dans les domaines de l'éducation et de la protection. Dans les zones arides et semi-arides du Kenya, où les taux de malnutrition dépassent les seuils d'alerte de l'OMS⁸, la DG ECHO apportera un soutien aux activités de nutrition et d'amélioration des moyens de subsistance, en se concentrant sur le traitement et la surveillance. Les actions visant à contribuer au relèvement rapide après les graves sécheresses seront également appuyées dans les secteurs de l'eau et de la santé et de la gestion du bétail. Les opportunités de LRRD continueront d'être explorées, en particulier dans les secteurs de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance. Enfin, des efforts particuliers seront encore déployés pour améliorer l'éducation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène.

Somalie

Avec près de deux millions de personnes nécessitant une assistance humanitaire, la Somalie abrite l'une des crises humanitaires les plus graves au monde. En fonction des capacités d'accès et d'exécution des partenaires, la DG ECHO continuera de privilégier les activités de sauvetage dans la zone centre-sud, où est localisée la plupart des besoins humanitaires, tout en étendant ce soutien à d'autres poches de vulnérabilité (déplacés internes, communautés d'accueil) dans des zones urbaines du Puntland et du Somaliland. Elle envisagera également de dispenser un appui supplémentaire aux communautés pastorales et agropastorales du Puntland et du Somaliland, où l'aide a été relancée en 2009/2010 pour pallier les effets du déficit de pluie. Tandis que la DG ECHO continuera de se focaliser sur les problèmes centraux de santé et de nutrition, d'aide aux déplacés internes, d'eau, d'assainissement et de sécurité alimentaire, une attention soutenue sera également portée à la rationalisation des initiatives communautaires de préparation à la sécheresse et de réduction des risques de catastrophe.

Ouganda

La grande majorité des camps de déplacés internes encore en place devrait être fermée en 2010, en particulier dans la région acholi du centre-nord. Étant donné la diminution continue des besoins humanitaires et l'ampleur des programmes de relèvement et de développement envisagés, la DG ECHO poursuivra le retrait progressif de son financement. Un soutien pourra également être requis pour la région nord-est du Karamoja, sujette aux sécheresses, ainsi que pour les quelque 150 000 réfugiés, principalement en provenance de RDC.

Djibouti

Même si la situation globale en matière de santé alimentaire s'est légèrement améliorée grâce à une bonne saison des pluies, la DG ECHO prévoit de consolider l'impact des interventions entamées en 2010 avant leur retrait progressif, de manière à autoriser le relèvement des populations rurales et à améliorer leurs niveaux de consommation alimentaire.

⁸ ONU-Organisation mondiale de la Santé

3.2.4. *Afrique australe et Océan indien*

Zimbabwe

Alors que le Gouvernement d'unité nationale entre dans sa seconde année, quelques progrès ont certes été observés, mais il reste encore à maîtriser les suites de l'effondrement économique et structurel. La réhabilitation des services sociaux, de santé publique et d'éducation est perçue comme une priorité absolue, tandis que la reprise des prestations de services de base demeure critique pour rétablir la confiance. Les besoins humanitaires sont généralisés dans tout le pays, les populations rurales et périurbaines étant les plus durement touchées. Une stratégie à court terme a été mise au point, reprenant tous les instruments de financement de l'UE. L'action humanitaire constitue un pilier important de cette stratégie en ce sens que, de l'avis de toutes les parties prenantes, elle fait fonction de phase transitoire. Les besoins les plus urgents, que la DG ECHO continuera de traiter, sont actuellement localisés dans les secteurs de la santé et de l'eau et de l'assainissement. L'anéantissement des services dans ces deux secteurs a entraîné une série d'épidémies qui a ravagé le pays (choléra, rougeole, typhoïde). L'enjeu consiste donc à poursuivre les progrès jusqu'à engager le processus LRRD et à déclencher pour l'aide humanitaire une stratégie de sortie. Le secteur de la sécurité alimentaire s'est amélioré suite aux mesures de libéralisation économique de 2009, quoique l'accès à la nourriture demeure difficile pour ceux qui ne disposent pas de devises étrangères. La DG ECHO prévoit de se retirer entièrement de ce secteur.

Les dix pays d'Afrique australe affichent les taux de VIH et de SIDA les plus élevés au monde. Or, le VIH et le SIDA étant des facteurs de vulnérabilité, ils méritent d'être sérieusement pris en compte dans toute évaluation des besoins critiques pratiquée dans la région, sans oublier les liens entre le VIH/SIDA et la nutrition.

3.2.5. *Afrique occidentale*

Le Sahel

Les pays du Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger) et la région sahélienne de quelques pays voisins (Benin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo) sont confrontés à un grave problème de dénutrition aiguë chronique, principalement – mais non exclusivement – dû à la sécheresse, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. La dénutrition demeure l'une des principales causes de mortalité infantile et de souffrance dans le Sahel. La DG ECHO insiste sur la nécessité d'adopter une approche multisectorielle associant une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des actions visant à renforcer le fonctionnement des services sanitaires afin d'autoriser des diagnostics précoces et des mesures palliatives, ainsi qu'un meilleur accès aux traitements. La réaction globale exige une étroite coopération entre les acteurs de l'aide humanitaire et les acteurs de l'aide au développement, par le biais d'actions coordonnées de réduction des risques. L'approche de la DG ECHO demeurera fondée sur trois piliers. Premièrement, améliorer la base de connaissances sur les causes multisectorielles de la dénutrition et les mesures visant à améliorer les systèmes d'alerte nutritionnelle rapide; deuxièmement, dispenser des traitements, notamment par le biais d'un soutien aux activités novatrices, pilotes et reproductibles, afin de démontrer que la dénutrition peut être durablement soignée; troisièmement, mobiliser et sensibiliser en vue de placer la dénutrition au rang des actions prioritaires des gouvernements et des partenaires de développement en coordination étroite avec les actions de développement mises en œuvre avec les financements du Fond Européen de Développement, du programme thématique consacré à la sécurité alimentaire et de la

facilité alimentaire. Le dialogue avec les autorités locales et les acteurs du développement sera intensifié afin d'avoir la garantie que la sécurité alimentaire et nutritionnelle est reconnue comme un secteur central dans la programmation de la future coopération au développement de l'UE avec les pays concernés.

Liberia

Puisque la transition entre l'aide humanitaire et le développement a réalisé de considérables progrès dans le secteur de la santé et que la poursuite des financements n'apparaît plus nécessaire, la DG ECHO se concentrera sur le relèvement et la réhabilitation postconflit par la prestation de services de base, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'eau et de l'assainissement. Une étroite coordination avec les acteurs du développement facilitera en outre le retrait progressif et cohérent de l'aide humanitaire.

3.3. Moyen-Orient, bassin méditerranéen et Caucase

3.3.1. Moyen-Orient

Territoires palestiniens occupés

L'isolement et la fragmentation par les autorités israéliennes des territoires palestiniens occupés, générés par les restrictions systématiquement imposées à la circulation, les expulsions et la destruction récurrente des biens matériels, continue d'exercer un puissant impact sur la vie et les ressources de la population palestinienne. Dans cette crise qui n'en finit pas, l'accès du peuple palestinien aux services de base, comme la santé, l'éducation et l'eau, demeure sévèrement restreint. Dans ce contexte particulier, les stratégies LRRD sont extrêmement difficiles à mettre en œuvre. La protection des civils constituera un thème horizontal essentiel pour le soutien apporté par la DG ECHO aux populations vivant dans les zones les plus touchées par l'occupation israélienne: Gaza, Jérusalem-Est, la zone C et toutes celles adjacentes aux colonies israéliennes et à la barrière de séparation, dont ce qu'il est convenu d'appeler la *zone de jointure*. La DG ECHO continuera d'intervenir dans les secteurs des moyens de subsistance, de l'eau et de l'assainissement, de la santé, des activités psychosociales, de la protection et de la coordination.

Liban

Les réfugiés palestiniens au Liban se voient bafouer leurs droits civils fondamentaux, dont les droits de propriété, de plein accès à l'emploi et d'accès aux services publics. La privation de leurs pleins droits socioéconomiques les plonge dans l'insécurité quant à leurs moyens de subsistance. La DG ECHO prévoit d'apporter un soutien aux réfugiés palestiniens dans les secteurs de la santé, des moyens de subsistance, de l'eau et de l'assainissement, de la protection et des abris, tout en livrant des activités de mobilisation. Il existe un certain espace au Liban pour les LRRD, notamment dans le secteur de la santé, que la DG ECHO prévoit de soutenir pleinement.

Crise irakienne

La situation humanitaire en Iraq continue de se stabiliser lentement, en dépit d'un haut niveau de violence et d'un grand nombre de personnes déplacées: l'OIM⁹ estime qu'environ 2,76

⁹ Organisation internationale pour les migrations

millions de personnes sont actuellement déplacées en Iraq et le HCR¹⁰ a comptabilisé 223 000 réfugiés dans les pays voisins, notamment en Syrie (165 000), en Jordanie (32 000) et au Liban (8 000). Les problèmes d'accès et de sécurité demeurent aigus en Iraq, ce qui complique singulièrement les prestations d'aide humanitaire. Après l'amélioration de la réaction gouvernementale et la mise en œuvre d'une stratégie LRRD fondée sur une aide au renforcement des capacités dans le but de rétablir les services de base en matière de santé et d'éducation, la Commission réduira progressivement son appui à l'aide humanitaire en Iraq, mais poursuivra ses efforts envers les réfugiés. La protection demeurera la priorité, avec prestation de services de base aux réfugiés irakiens les plus vulnérables.

Yémen

La situation humanitaire au Yémen s'est de nouveau dégradée en 2010, le pays étant confronté à une série d'urgences complexes. Selon les estimations, après ce qu'il est convenu d'appeler la «sixième guerre», il y a maintenant plus de 340 000 personnes déplacées dans les Gouvernorats du nord. Tandis que la situation générale dans plusieurs zones du Yémen du sud est toujours plus volatile, avec d'incessants actes de violence et assauts contre les forces de sécurité, le nombre de nouveaux arrivants fuyant l'instabilité et la violence de la Corne de l'Afrique ne cesse d'augmenter, avec un nombre de réfugiés dans le pays estimé à 174 000 personnes (dont 165 000 Somalis). La DG ECHO soutiendra les actions de protection et d'assistance en faveur des populations touchées par le conflit interne et en faveur des réfugiés. Les LRRD seront difficiles à mettre en place dans le nord tant que la situation sécuritaire n'aura pas été stabilisée et que la population déplacée ne sera pas en mesure de rentrer chez elle ou de se décider à s'installer durablement. En ce qui concerne les réfugiés, des actions seront envisagées pour renforcer leurs moyens de subsistance dans les zones urbaines.

3.3.2. Bassin méditerranéen

Réfugiés sahraouis

Dans cette crise oubliée exigeant une solution politique, la situation des réfugiés sahraouis demeure inchangée: leurs conditions de vie sont maintenues à leur niveau le plus élémentaire et il n'y a guère d'espoir d'amélioration, en particulier dans le secteur sanitaire. La DG ECHO maintiendra donc son assistance, essentiellement axée sur la prestation de services dans les secteurs de l'aide alimentaire, de la santé et de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement, des abris et des produits de base non alimentaires. Dans les circonstances présentes, il apparaît difficile de mettre en œuvre une approche LRRD. La DG ECHO continuera d'appeler à une coordination sectorielle, au renforcement des capacités locales, à une programmation à moyen terme et à la sécurisation des flux d'aide alimentaire.

3.3.3. Caucase

L'année dernière, la DG ECHO a progressivement mis un terme à ses activités au Caucase. Cependant, étant donné que le conflit resurgit occasionnellement et qu'une importante population de déplacés internes subsiste dans la région, un nouveau programme de protection sera envisagé pour ce groupe cible.

Le Caucase étant sujet à des catastrophes, la réduction des risques de catastrophe demeurera prioritaire, conjointement avec les réponses potentielles aux catastrophes naturelles.

¹⁰ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

3.4. Asie et Pacifique

La région constitue un terrain propice à diverses catastrophes naturelles: typhons, tremblements de terre, éruptions volcaniques, sécheresses, inondations et glissements de terrains, qui frappent fréquemment les populations très vulnérables à forte densité. Ces vulnérabilités ne s'observent pas seulement dans les zones reculées, souvent occupées par des minorités ethniques, mais également dans les zones urbaines. Les populations les plus pauvres sont de plus en plus exposées, du fait des conséquences négatives du changement climatique, en particulier sur les côtes et dans les îles du Pacifique.

La DG ECHO compte maintenir son engagement dans la réduction des risques de catastrophe sur l'ensemble de la région et, le cas échéant, des mesures de réduction des risques de catastrophe seront intégrées à la réponse aux catastrophes naturelles et aux crises complexes. La DG ECHO continuera d'explorer des initiatives novatrices de réduction des risques de catastrophe dans la région et de coordonner ces efforts avec les programmes de réduction des risques de catastrophe déployés par d'autres services de la Commission européenne et d'autres donateurs, de manière à identifier les meilleures opportunités de LRRD.

3.4.1. Asie centrale et Asie du Sud-Ouest

Kirghizistan

La situation au Kirghizistan nécessitera une surveillance accrue, par-delà le programme d'aide humanitaire. Il semble que la minorité ethnique ouzbek continue d'être harcelée, donnant lieu à une vague d'émigration vers d'autres pays, en particulier la Russie. Il est à espérer que le conflit ethnique ne va pas de nouveau éclater. En attendant, le pays demeure quelque peu instable du fait du contrôle insuffisant exercé par le Gouvernement central sur le sud.

Afghanistan

La situation sécuritaire en perpétuelle évolution et les conséquences des intensives opérations militaires, aggravées par des années de sécheresse et de multiples calamités de petite échelle, entraînent des besoins humanitaires persistants. En 2011, priorité absolue sera conférée au traitement des conséquences du conflit, notamment en apportant un soutien aux déplacés internes et en confortant le processus de rapatriement des réfugiés pakistanais et iraniens. La réponse aux catastrophes naturelles sera également placée au rang de priorité, une fois que la valeur ajoutée aura été précisément déterminée et que les capacités des autorités à faire face à ces situations de crise seront épuisées. La DG ECHO s'occupera des nouveaux besoins humanitaires dès lors que les conditions de sécurité et d'accès permettront aux partenaires d'intervenir. Le but sera de satisfaire les besoins des bénéficiaires en termes d'abri, de nourriture, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, avec pour priorités transversales la protection et la réduction des risques de catastrophe.

Bien que le secteur de la santé fasse l'objet d'un processus LRRD depuis quelque temps maintenant, la DG ECHO se doit de traiter les urgences sanitaires, surtout dans les zones reculées, en se concentrant sur la malnutrition aiguë et sur les épidémies. La DG ECHO intensifiera ses efforts pour appliquer une approche LRRD cohérente, tenant compte des défis posés par la situation spécifique et, surtout, impliquant les communautés locales. La coordination et le renforcement de l'espace humanitaire demeureront des aspects prioritaires. En conséquence, la DG ECHO maintiendra son appui à la coordination de la sécurité et aux services aériens humanitaires permettant d'accéder à des lieux reculés.

Pakistan

Le Pakistan a été gravement touché par des conflits internes au nord et dans les zones tribales et par de vastes inondations, qui ont englouti la majeure partie du pays au cours de l'été 2010.

Les interventions humanitaires de la DG ECHO porteront avant tout sur les conséquences des importants déplacements de population à Khyber Pakhtunkhwa et dans la Zone tribale sous administration fédérale sur les déplacés internes, les personnes qui retournent vers leur région d'origine, les familles d'accueil et d'autres personnes touchées par le conflit. En outre, la DG ECHO devra continuer de traiter les besoins induits par les inondations de grande ampleur, qui ont commencé en juillet 2010 et ont touché la quasi-totalité des provinces du Pakistan. À Khyber Pakhtunkhwa, province affectée à la fois par le conflit et par les inondations, la réponse devra être aussi exhaustive que possible.

La protection des civils, la sécurité des personnels humanitaires, l'accès aux bénéficiaires et le respect de l'espace humanitaire continuent de poser de graves problèmes au Pakistan. La DG ECHO concentrera ses interventions sur la satisfaction des besoins humanitaires essentiels, comme la protection, l'assistance alimentaire, les services sanitaires de base, l'eau et l'assainissement, les abris et les articles non alimentaires, et pourra engager un appui aux activités visant à conforter les moyens de subsistance. Le processus LRRD, conjointement avec d'autres services de la Commission et d'autres donateurs, revêtera une importance cruciale, compte tenu des besoins en termes de relèvement immédiat et rapide, de réhabilitation et de reconstruction suite aux déplacements internes et aux inondations. Le Pakistan étant un pays particulièrement sujet aux catastrophes, comme l'ont démontré les inondations de 2010, la réduction des risques de catastrophe demeurera une priorité, conjointement avec les réponses potentielles aux catastrophes naturelles.

3.4.2. Asie centrale du Sud

Bangladesh

La DG ECHO demeure extrêmement préoccupée par la dégradation de la situation humanitaire des réfugiés rohingya non enregistrés et, dans la mesure où l'accès est possible, la DG ECHO continuera de dispenser un minimum d'assistance humanitaire à cette population, avec un intérêt particulier pour sa protection, tout en appelant à une solution durable.

De plus, quelques-unes des victimes les plus vulnérables des récentes catastrophes naturelles qui ont ravagé le Bangladesh ont encore besoin de secours et d'assistance pour recouvrer leurs moyens de subsistance. Une approche coordonnée de LRRD sera donc promue pour cette situation post-urgence.

Inde

La recrudescence de la violence dans la vallée du Cachemire et dans l'État du Chhattisgarh exerce un fort impact sur les populations locales, souvent privées d'accès aux services psychosociaux, d'assistance médicale ou de protection. La DG ECHO compte poursuivre son soutien aux plus vulnérables des foyers touchés par le conflit. Dans ce contexte, les opportunités de LRRD dépendront des possibilités d'accès, lesquelles sont elles-mêmes subordonnées à l'intensité du conflit.

Népal

Plongé dans une situation postconflit des plus fragiles, le Népal est confronté à des problèmes qui, pour être résolus, nécessitent plus d'être abordés sous l'angle du développement que sous celui de l'approche humanitaire. La DG ECHO est en train de retirer progressivement son aide humanitaire, en maintenant toutefois un intérêt prononcé pour les soins de santé essentiels, l'eau et l'assainissement. Le processus LRRD est facilité par la reprise de la coopération au développement. La DG ECHO prévoit de continuer à financer l'aide alimentaire pour les réfugiés bhoutanais (actuellement au nombre de 77 000) installés dans des camps, tout en appelant à l'adoption d'une solution complète pour régler leur sort.

Sri Lanka

Malgré la fin du conflit en mai 2009, la situation humanitaire reste précaire pour les plus de 280 000 personnes déplacées lors de ses dernières phases. Le retour et la réintégration des déplacés internes sont en cours, mais les importants besoins humanitaires et de protection devraient persister en 2011. La DG ECHO compte continuer à apporter une valeur ajoutée distincte, tant en termes d'assistance que de mobilisation autour des principes humanitaires. La DG ECHO prévoit également de poursuivre son soutien aux réfugiés sri-lankais (actuellement au nombre de 75 000) installés au Tamil Nadu, en Inde.

3.4.3. Asie du Sud-Est et Pacifique

Myanmar (Birmanie) – Thaïlande

Les besoins humanitaires devraient rester importants au Myanmar en 2011, en particulier chez les minorités ethniques vivant dans les zones frontalières orientales, ainsi que chez la population rohingya apatride installée au nord de l'État d'Arakan (Rakhine). De surcroît, les élections parlementaires qui doivent se tenir le 7 novembre 2010 pourraient exacerber les tensions entre le Gouvernement et différents groupes ethniques, en particulier leurs factions armées, ce qui pourrait donner lieu à de nouveaux déplacements de civils. La poursuite de l'engagement des donateurs humanitaires revêtira donc une importance critique. Dans les camps de réfugiés birmanes en Thaïlande, l'assistance humanitaire demeura en outre un besoin bien présent. Cette situation devrait toutefois se conjuguer avec, d'une part, la multiplication des efforts pour améliorer le ciblage des bénéficiaires dans les camps et, d'autre part, la mobilisation autour d'une solution durable pour les réfugiés.

3.5. Amérique latine et Caraïbes

L'Amérique latine et les Caraïbes constituent l'une des régions du monde les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, mais aussi celle où les inégalités sont les plus criantes, avec des indicateurs macroéconomiques qui masquent la véritable situation socioéconomique de la majorité de la population. La région est en effet balayée par diverses catastrophes naturelles, à savoir des inondations, des tremblements de terre, des ouragans et des éruptions volcaniques. De surcroît, l'impact du changement climatique se fait de plus en plus sentir, avec de fréquentes sécheresses, inondations et vagues de froid. Qu'elles soient soudaines ou progressives, ces catastrophes génèrent d'importantes pertes, tant au plan économique qu'au plan social. De plus, étant donné la nature récurrente de ces catastrophes, la capacité de la population locale à y faire face s'amenuise progressivement, de sorte que l'assistance externe est plus fréquemment requise.

La DG ECHO compte maintenir son engagement dans la réduction des risques de catastrophe sur l'ensemble de la région et, le cas échéant, des mesures de réduction des risques de

catastrophe seront intégrées à la réponse aux catastrophes naturelles et aux crises complexes. La DG ECHO continuera d'explorer des initiatives novatrices de réduction des risques de catastrophe dans la région et de coordonner ces efforts avec les programmes de réduction des risques de catastrophe déployés par d'autres services de la Commission européenne et d'autres donateurs, de manière à identifier les meilleures opportunités de LRRD.

Colombie

Rien ne semble encore annoncer la fin du conflit armé en Colombie, qui continue de déplacer chaque année quelque 300 000 nouvelles personnes à travers le pays. Dans le même temps, il y a de plus en plus, dans les zones touchées par le conflit, de communautés rurales en proie au confinement et au blocus imposés par les groupes armés illégaux. De plus en plus de civils sont victimes d'incidents causés par des mines et des débris de guerre, d'intimidation, de menaces, de viols ou de mises à mort sélectives, sans oublier le recrutement infantile (selon l'UNICEF, 14 000 enfants-soldats sont enrôlés dans différents groupes armés). Il devrait donc continuer d'y avoir un besoin pressant d'activités d'assistance et de protection en faveur des déplacés internes, en particulier les communautés les plus récemment déplacées (moins de douze mois). Une étroite attention devra également être portée aux communautés rurales qui sont soumises à des restrictions de circulation et qui pâtissent d'un accès insuffisant aux biens et services de base, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées, ainsi que les populations autochtones et afrocolombiennes. Quelque 500 000 Colombiens réfugiés essentiellement en Équateur et au Venezuela exigeront aussi un soutien continu.

Haïti

La DG ECHO confèrera un soutien aux interventions menées suite au tremblement de terre de janvier 2010 par voie d'une assistance multisectorielle, dans le pays tout entier, de façon à atteindre directement et indirectement la population touchée. Malgré quelques progrès récents observés dans la mise en œuvre de la stratégie des abris provisoires (en août 2010, près de 10 % des abris provisoires avaient été construits) et la récente mobilisation de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, de nombreuses victimes du tremblement de terre devraient rester extrêmement vulnérables dans les camps et colonies spontanées tout au long de 2011. En cas de nouvelle catastrophe naturelle, leur situation pourrait fort devenir plus précaire encore. DG ECHO continuera à apporter son soutien aux populations déplacées, particulièrement en ce qui concerne les abris.

Les efforts déployés pour réduire la malnutrition et dispenser des soins obstétricaux afin de réduire la mortalité et la morbidité devront être renouvelés et intensifiés, étant donné que les opérations ont été interrompues par le tremblement de terre et que la population cible a augmenté du fait des déplacements internes. Ces efforts autoriseront également la consolidation des données sur la malnutrition et les soins obstétricaux et permettront de mieux comprendre les problèmes et les stratégies appropriées, facilitant ainsi une bonne transition avec les donateurs pour le développement à long terme.

4. DISTRIBUTION, COORDINATION ET CONTROLE DE L'AIDE HUMANITAIRE

L'aide humanitaire est souvent distribuée dans l'urgence ou dans des situations dans lesquelles l'accès aux bénéficiaires est difficile en raison de contraintes logistiques ou de sécurité. Afin de s'assurer de la meilleure utilisation des fonds publics dans ces circonstances, la

Commission poursuit des relations actives avec les parties concernées et a mis en place différents mécanismes de contrôle et de coordination.

4.1. Moyens et ressources pour la distribution de l'aide

Experts sur le terrain

La Commission gère ses activités humanitaires de son siège à Bruxelles via un réseau de plus de 40 antennes dans le monde. Suite au plan d'action post-tsunami de 2005, le réseau a été consolidé avec des équipes de réponse rapide multi-sectorielles, permettant d'expédier rapidement des experts en réponse à de nouvelles crises et d'effectuer l'évaluation des besoins humanitaires et d'aider à coordonner les activités humanitaires sur le terrain. Suite au nombre croissant de catastrophes de grande ampleur, un renforcement supplémentaire du réseau d'experts a été mené. La coopération avec les équipes déployées via le mécanisme de protection civile de l'UE sera améliorée afin de maximiser la complémentarité.

Relations avec les partenaires

La Commission met en œuvre son mandat humanitaire par le financement de près de 200 partenaires appartenant aux organisations non-gouvernementales, agences des Nations-Unies, organisations internationales comme le Comité International de la Croix Rouge, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Organisation Internationale pour la Migration, et les agences spécialisées des Etats Membres.

Avoir une diversité de partenaires est important pour la Commission puisqu'elle permet une couverture exhaustive de besoins sans cesse croissants dans différentes parties du monde et dans des situations de plus en plus complexes. Les subventions et contributions sont décidées sur base de la meilleure proposition couvrant les besoins des bénéficiaires les plus vulnérables. Les organisations humanitaires partenaires s'engagent à mettre en évidence la nature européenne de l'aide.

La Commission s'engage également à améliorer la qualité générale et la coordination des systèmes de réponse humanitaire. A cette fin, la DG ECHO soutient les mesures de renforcement des capacités de ses partenaires de mise en œuvre, dans certains secteurs spécifiques des organisations internationales ou des ONGs, afin qu'elles répondent plus rapidement et efficacement aux urgences.

La Commission continuera également à profiter pleinement des possibilités offertes par la fusion de la protection civile et de l'aide humanitaire dans le portefeuille du Commissaire. Une approche globale liant acteurs et parties prenantes des deux entités sera adoptée.

4.2. Coordination des fonds humanitaires

Différents mécanismes sont en place pour assurer la coordination des fonds mis en œuvre par ECHO et par d'autres acteurs humanitaires impliqués dans la réponse aux crises.

- Avec les Etats Membres, par des réunions régulières au sein du groupe de travail du Conseil "Aide humanitaire et aide alimentaire" (COHAF) y compris sur les stratégies

globales et sur la réponse aux situations spécifiques de crise; les rapports de situation de la DG ECHO sont partagés avec les Etats Membres et contribuent à la coordination de la réponse générale aux crises,

- Avec le Parlement Européen (Comité DEVE) par des échanges de vues réguliers et l'exercice du droit de scrutin, particulièrement sur la procédure d'urgence de façon à permettre à la Commission de répondre rapidement aux besoins humanitaires pressants,
- Lorsqu'une catastrophe survient ou pendant une opération humanitaire, les experts de la Commission sur le terrain se tiennent au courant des fonds à prévoir ou mis à disposition par d'autres organisations, y compris d'autres donateurs et agences tant du secteur privé que du secteur public,
- Un échange régulier de la situation globale de financement vis-à-vis des requêtes du processus d'appel commun des Nations-Unies (UN Consolidated Appeals requirements) a lieu avec OCHA sous les auspices du *Global Humanitarian Donorship*,
- Une application IT a été développée pour rassembler les contributions des Etats Membres de l'UE en matière d'aide humanitaire (Application "14 points") qui donne les détails de l'aide globale de l'UE (Commission et Etats membres) par année et par pays bénéficiaire. Ce système est partagé avec OCHA, l'agence des Nations-Unies pour l'aide humanitaire, via leur "Financial Tracking System".

4.3. Contrôle de l'utilisation des fonds

La mise en œuvre correcte des opérations financées par l'UE est assurée par une série de contrôles, au niveau interne et par des parties prenantes externes.

Contrôles internes

Les principaux aspects de la stratégie de contrôle développée par la Commission inclut des procédures de supervision et de surveillance ainsi que des contrôles ex-ante et ex-post.

- Des mécanismes stricts de sélection et de contrôle qualité des partenaires en vertu de l'Accord cadre de Partenariat (FPA) signé avec les ONGs et les organisations internationales définissant les besoins en matière de justification des finances et d'expertise des partenaires de mise en œuvre,
- Contrôle de projet par un réseau d'experts de la DG ECHO (assistants techniques) dans le monde entier
- Visites régulières sur le terrain par les responsables géographiques, auditeurs et le management de la DG ECHO,
- Obligation pour les partenaires de produire des rapports à la fin de l'opération afin de justifier leurs dépenses et analyse approfondie de ces rapports et contrôle d'éligibilité des dépenses par les responsables opérationnels et financiers de la DG ECHO,
- Des évaluations régulières sont menées, concentrées soit sur des opérations majeures dans un pays, des partenaires ou des questions thématiques. Les résultats de ces évaluations sont

disponibles sur le site internet de la DG ECHO http://ec.europa.eu/echo/policies/evaluation/introduction_fr.htm

- Les activités d'aide humanitaires financées par l'UE et mises en œuvre par des partenaires et contractants sont soumises à l'audit financier dans le cadre de l'activité de contrôle
- La DG ECHO a un secteur d'audit interne (IAC). Celui-ci fournit une opinion indépendante et objective de la qualité des systèmes de contrôle interne et assiste le Directeur Général et le management dans le contrôle des risques et le contrôle de la conformité.

Les contrôles cités ci-dessus ne devraient pas être vus isolément. Chacun d'eux contribue à la fourniture de l'assurance raisonnable globale quant à la légalité et la régularité des transactions.

Contrôles externes

Les opérations menées par la DG ECHO et sa gestion financière sont également vérifiées par le Service d'Audit Interne (IAS) de la Commission Européenne et par la Cour des Comptes.

La mission du Service d'Audit Interne (IAS) est d'auditer les systèmes de contrôle interne qui existent au sein de la Commission Européenne.

La Cour des Comptes (ECA) effectue des audits sur les finances de l'UE. Ses observations et recommandations sont publiées dans son rapport annuel et ses rapports spéciaux au Parlement Européen et au Conseil Européen¹¹.

Enfin, les comités spécialisés de l'Autorité Budgétaire exercent le contrôle sur la gestion financière des services de la CE et organisent des auditions annuelles avec les Commissaires concernés pour décider de la décharge de la Commission.

5. CONCLUSION

La fréquence des catastrophes naturelles et d'origine humaine augmente tant dans son intensité qu'en sévérité. Le tremblement de terre en Haïti, les inondations en Europe Centrale et en Asie, les feux de forêt au Portugal et en Russie, la marée noire aux Etats-Unis, les inondations au Pakistan sont des exemples de cette tendance.

D'un point de vue opérationnel, 2011 sera une année de défis en plus des nombreuses crises de longue durée. La DG ECHO devra gérer les effets à long terme des deux crises majeures de 2010 en Haïti et au Pakistan, ainsi que des conséquences du tsunami en Indonésie.

Du point de vue politique, les défis principaux seront la préparation pour la révision du règlement de l'Aide Humanitaire, la mise en place du Corps Volontaire Européen d'Aide Humanitaire et la nouvelle législation pour la Protection Civile.

¹¹ Le rapport annuel 2007 est publié sous <http://eca.europa.eu/portal/pls/portal/docs/1/1569525.pdf>

Depuis 2007, le Parlement Européen a constamment invité la Commission à renforcer ses capacités de réponse aux catastrophes, par la création d'une force de Protection Civile européenne.

Les prochains mois seront cruciaux pour assurer que l'UE puisse accéder à ses ambitions à cet égard. La communication sur « Vers une capacité de réaction renforcée de l'UE en cas de catastrophe: le rôle de la protection civile et de l'aide humanitaire » formera la base de ce renforcement de la capacité de réponse. Parallèlement, les discussions portant sur le Cadre financier multi-annuel pourraient préparer le terrain pour donner à l'UE les ressources nécessaires pour répondre de façon adéquate au volume et à l'ampleur des catastrophes auxquelles nous sommes confrontés.